

B

Bundesamt
für Gesundheit

Office fédéral
de la santé publique

Ufficio federale
della sanità pubblica

Uffizi federal
da sanadad publica

Aux destinataires figurant
sur la liste ci-jointe

Direction

Votre référence

Communication du

Notre référence BER/SAM/LMB/SCF/Zt/2.04.03.05.-12

Téléphone direct 031/323 87 39

Télécopie directe 031/323 87 89

Courriel maria.saraceni@bag.admin.ch

Berne, le 11 janvier 2006

Audition

Modification de l'ordonnance du 29 mai 1996 sur les stupéfiants et les substances psychotropes (Ordonnance sur les stupéfiants, OStup, RS 812.121.1) découlant de l'association de la Suisse à Schengen

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le projet de modification de l'ordonnance sur les stupéfiants ainsi que le rapport explicatif y afférent, que nous vous remettons dans le cadre d'une audition des milieux concernés telle qu'elle est prévue à l'art. 10 de la loi fédérale sur la procédure de consultation (RS 172.061). Nous vous prions de faire parvenir votre avis d'ici au **7 mars 2006** à l'adresse suivante :

Maria Chiara Saraceni, Office fédéral de la santé publique, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne (tél: 031/323 87 39, courriel: maria.saraceni@bag.admin.ch).

Si vous souhaitez recevoir d'autres exemplaires de la documentation ci-jointe, veuillez également vous adresser à Madame Saraceni.

Sans nouvelles de votre part d'ici au délai susmentionné, nous présumerons que vous approuvez les textes en question.

En vous remerciant de votre coopération, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office fédéral de la santé publique
Le directeur

Prof. Thomas Zeltner

Annexes:

- projet de modification de l'ordonnance
- projet de rapport explicatif
- liste des destinataires